



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans, le 20/04/2021

Route Nationale 10 : suppression du passage à niveau N°144 sur la commune de Villechauve (41)

Ouverture à la circulation du passage supérieur de la Route Nationale 10, située entre Vendôme et Tours, ce 21 avril 2021.



L'ouverture à la circulation de cette infrastructure le 21 avril 2021 signe la fin des travaux de suppression d'un passage à niveau recensé comme dangereux. La suppression du PN144 consiste en la déviation de la RN10 vers l'est du PN actuel et la création d'un pont routier permettant de franchir la ligne ferroviaire Brétigny-La Membrolle-sur-Choisille.

Florence KLEIBER
DREAL Centre – Val de Loire

Tél. : 02.36.17.41.27
Mél : florence.kleiber@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement (DREAL)
5 Avenue Buffon – CS 96407 45064 ORLEANS CEDEX 1

En raison de plusieurs incidents, heureusement sans collision avec le train, et de bris de barrière constatés depuis 1999, cette intersection entre voies routière et ferroviaire a été jugée accidentogène. A ce titre le passage à niveau n°144 a été inscrit comme prioritaire dans le cadre du plan de sécurisation des passages à niveau sur le réseau routier national.

Les travaux de suppression du PN144 se sont déroulés sur 14 mois de février 2020 à avril 2021 avec une interruption de 7 semaines lors de la période du premier confinement lié à l'épidémie de Covid 19. Le chantier a généré 3521 heures de travail pour des personnes en insertion professionnelle.

Le financement de cette opération, d'un coût final de 8,5M€, a été assuré en totalité par l'État.

Le trafic routier, en ce lieu, est d'un peu moins de 9 000 véhicules par jour et le trafic ferroviaire de 8 trains par jour supporté par une voie unique non électrifiée. Cette route constitue également un itinéraire pour les convois exceptionnels.

Les travaux de finition des abords de l'ouvrage devraient se poursuivre dans les prochaines semaines et notamment la déconstruction du tronçon de l'ancienne RN10 devenu inutile.



Le programme de suppression des passages à niveau dangereux sur le réseau routier national en région Centre-Val de Loire sera ainsi clos. Pour mémoire, 3 passages à niveau étaient concernés : le PN 3 bis, sur la RN 123 à Chartres (28), supprimé en 2016, puis le PN 97, sur la RN 10 à Autheuil (28), supprimé en 2020, et enfin, ce PN 144 à Villechauve (41).

Florence KLEIBER
DREAL Centre – Val de Loire

Tél. : 02.36.17.41.27
Mél : florence.kleiber@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement (DREAL)
5 Avenue Buffon – CS 96407 45064 ORLEANS CEDEX 1